

Mars 2021

LENS

MAG

Votre magazine d'information



2021: UN BUDGET D'ESPOIR

P.4-7 ZOOM SUR LE
BUDGET 2021

P.11 LA SECONDE VIE
DE L'ÉCOLE
LA FONTAINE

P.18 UN CONSERVATOIRE
2.0





Édito

« 2021 : un budget d'espoir face à la crise inédite que nous vivons »

Le vote du budget est une étape importante de la vie de notre ville. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de nombreux projets visant l'entretien, la valorisation de notre environnement et de notre patrimoine. Il assure également la gestion quotidienne de notre collectivité et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année. Il nous permet enfin de mettre en œuvre certains engagements pris lors de la campagne électorale de mars 2020 et d'anticiper les chantiers de demain.

Le 10 février dernier, le conseil municipal adoptait le budget 2021 de notre ville. Je le définis comme **un budget d'espoir** face à la crise inédite que nous vivons actuellement et depuis maintenant un an. Une crise sanitaire qui nous rappelle, si besoin était, la nécessité de prendre soin de notre environnement, l'importance dans notre quotidien de la culture, du sport, de l'éducation, de la nécessité de maintenir un lien social et de partager des moments conviviaux.

Ce budget, c'est le lancement d'une spirale positive : un budget de redémarrage et d'ambition que nous portons pour les Lensoises et les Lensois, pour notre ville ! C'est une projection qui traduit la lecture de notre programme politique et comment nous allons le mettre en phase. J'ai d'ailleurs la chance de m'appuyer sur des services municipaux toujours mobilisés et motivés, sur une équipe municipale dévouée dans sa tâche et au service de l'intérêt général pour le mettre en application.

Ce budget, je suis aussi fier de le porter parce qu'il n'aura aucun impact sur la fiscalité et ce, depuis 9 années consécutives. Il s'inscrit dans le respect des grandes priorités de notre mandat qui sont la solidarité, le cadre de vie et l'attractivité **sans augmenter les taux d'imposition municipaux comme je m'y suis toujours engagé auprès des Lensoises et des Lensois.**

Sylvain Robert
Maire de Lens

Budget

ZOOM SUR LE BUDGET P.4-7

Commerce

CAMPING-CAR DES HAUTS DE FRANCE P.8

LIN UP P.9

Emploi

DU NOUVEAU DANS L'INTÉRIM P.10

LA SECONDE VIE DE L'ÉCOLE LA FONTAINE P.11

Solidarité

LES CITÉS ÉDUCATIVES P.12

LE PASS NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ P.13

Cadre de vie

P.14 CALENDRIER DES TRAVAUX

P.15 HAUTS DE FRANCE PROPRES

P.15 LE CLOS DU CENTRE

Hommage

P.16 JEAN-CLAUDE BOIS

CHARLES DEPOORTER

Culture

P.17 LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

P.18 UN CONSERVATOIRE 2.0

P.19 LE COLISÉE

P.20 LOUVRE-LENS

Les articles du Lens mag sont datés au plus tard au 26 février 2021. Certaines informations relatives aux services de la ville pourraient changer en fonction des prochaines annonces gouvernementales.



Lens mag
mars 2021

Service communication
17 bis Place Jean-Jaurès
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert
Rédaction et conception :
Service communication
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock
Impression : Imprimerie Julien - Divion
Tirages : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



BUDGET

"Stabilité et maîtrise des dépenses !"

Lens Mag : Comment définiriez-vous le budget 2021 ?

Thibault Gheysens : **Ce budget est responsable** : les prévisions budgétaires sont établies avec rigueur. Les efforts seront poursuivis grâce à la maîtrise de la masse salariale – toujours avec le soutien des agents pour tenir debout face à situation actuelle - et à la gestion optimisée des achats et de la dette. Je prends l'exemple de la police municipale dont les crédits sont prévus sans augmentation de la masse budgétaire ou encore la forêt urbaine, un projet de renaturation en ville dont l'investissement financier n'impacte que très peu notre budget.

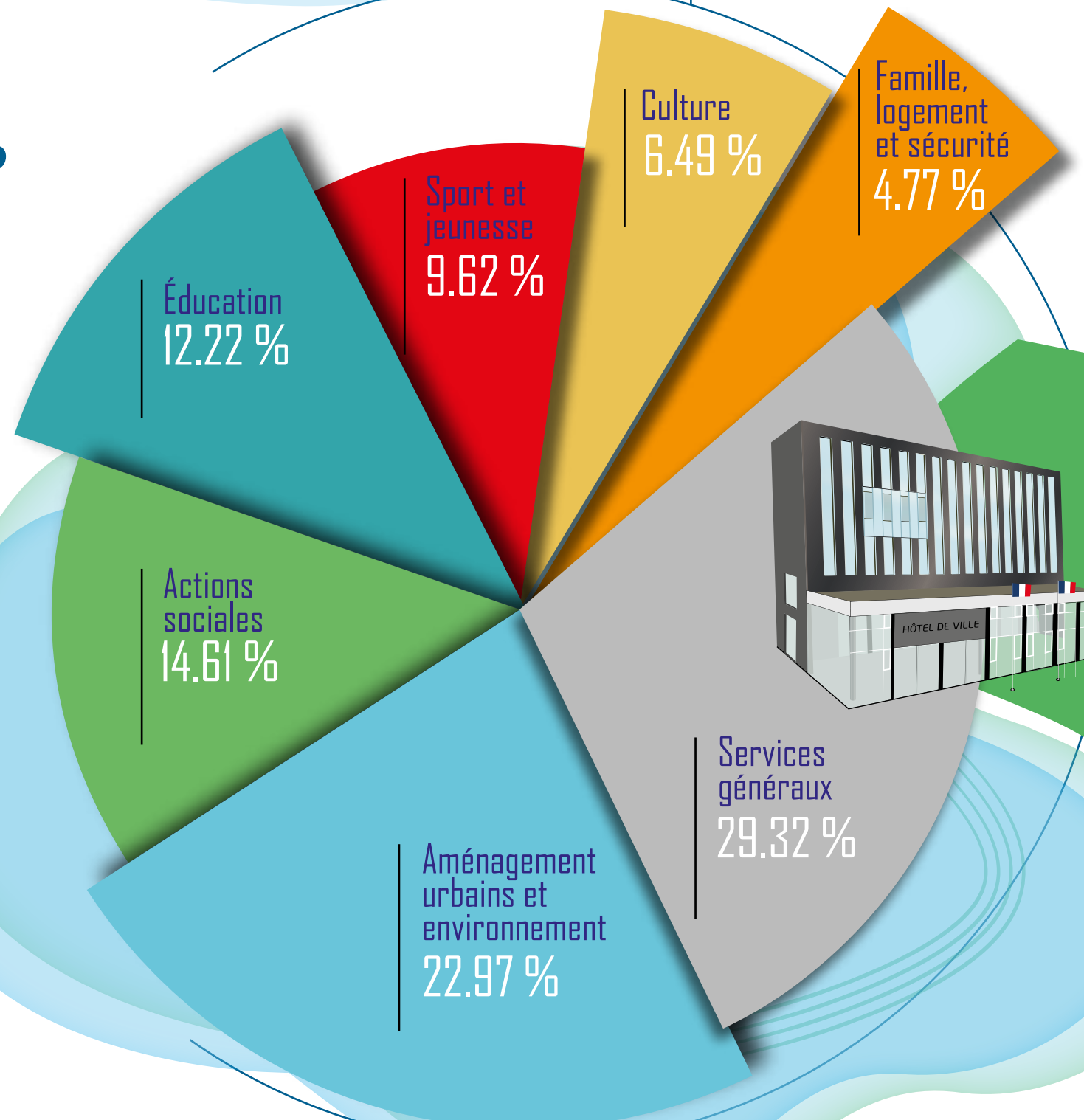
C'est aussi un budget stable pour tenir le cap : L'ensemble de ces projets s'équilibre avec un recours à l'emprunt de l'ordre de 7M€ et ce dans un contexte volontariste de maintenir un très haut niveau de service public dans tous les domaines et d'apporter davantage de services à la population, notamment dans le domaine de la solidarité, du sport, du développement durable et de maintenir un niveau d'endettement permettant de poursuivre une politique d'investissement sans augmentation de la fiscalité locale.

Et un budget maîtrisé pour se préparer à porter les transitions ! Les demandes de crédits de fonctionnement s'inscrivent dans une démarche volontariste de maîtrise globale des dépenses malgré l'augmentation du coût de la vie pour mieux en optimiser la gestion. Nous sommes également dans un cycle de désendettement qui doit nous permettre de faire face à des dépenses importantes. On doit prévoir aujourd'hui la capacité à réemprunter pour les différents investissements futurs dont la transition énergétique.



Thibault Gheysens
Adjoint aux finances, au personnel de la ville
et à la vie associative.

Affectation fonctionnelle des dépenses
(hors masse salariale)



Budget
73.1 M€
dont :

Fonctionnement
53.4 M€

La ville de Lens accorde une grande partie de son budget à l'amélioration du cadre de vie et des voiries.

Investissement
19.7 M€

La ville de Lens investit principalement dans l'attractivité de la ville, l'éducation, le sport, la jeunesse et le cadre de vie. Une ville durable, solidaire et où il fait bon vivre.

BUDGET

Construction du centre aquatique

30M€ (coût global)

1.5M€

(coût pour la ville en 2021)



Reconstruction de la salle cité 2

395 000€

Un futur lieu de vie pour les habitants et les associations

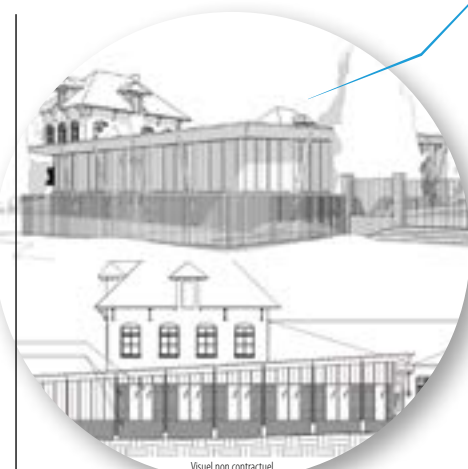


Les grands projets de l'année 2021

Création d'une salle polyvalente École MACÉ

2,1M€ (avec possibilité de dotation de l'état et du département).

Une salle d'environ 360 m² dans l'enceinte de l'école MACÉ. Démarrage des travaux estimé à octobre 2021.



Opération cœur de Ville

400 000€

Actions visant à l'aménagement et de la restructuration de la place Jaurès



Complexe Léo Lagrange

260 000€

Aménagement d'un work out et d'une piste finlandaise (phase 1)



Les chiffres clés du budget

Création d'une police municipale

1M€ dont 800 000€ de fonctionnement et 200 000€ d'investissement

Une police de tranquillité du quotidien dont les missions principales seront de répondre aux infractions de délinquance du quotidien, aux incivilités et troubles divers.

Éclairage public

185 000€

Rénovation et poursuite de la démarche de modernisation des installations d'éclairage public.

Travaux voiries

800 000€

Entretien des chaussées et aménagement de trottoirs.

Travaux d'accessibilité (PMR)

300 000€

Poursuite des travaux de mise aux normes pour favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement primo-accédant et aide à la rénovation des façades

260 000€

L'éducation

3.3M€

- Le Programme de Réussite Éducative
- Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité
- Travaux dans les écoles
- Dotation fournitures et kits scolaires à destination des écoles publiques

École municipale des sports

70 000€

Des activités sportives toute l'année pour les jeunes et moins jeunes Lensois.

Subventions allouées aux associations sportives

280 000€

Les taux d'imposition municipaux n'évolueront pas, Ils restent inchangés depuis 2013 !

Retrouvez l'intégralité du budget 2021 sur : www.villedelens.fr



Camping-car sa passion est devenue son métier



Laurent Miette, 57 ans, est le gérant de Camping-Car des Hauts-de-France ouvert depuis début janvier à la zone d'activités des Renardières. Il propose de la vente de camping-cars d'occasion, de la réparation ou encore de la vente d'accessoires

Lens Mag : Laurent Miette, vous venez d'ouvrir Camping-Car des Hauts-de-France. Rappelez-nous votre parcours...

Laurent Miette : *Après le lycée où j'ai fait des études en mécanique générale, je suis entré à la Française de Mécanique puis je suis devenu responsable à Cousin Composite où j'ai connu un licenciement économique. Et depuis vingt ans, je suis dans le marché du camping-car d'abord comme technicien, comme chef d'atelier et aujourd'hui en étant mon propre patron.*

L.M. : Présentez-nous le concept de Camping-Car des Hauts-de-France...

L.Mi. : *Suite à notre installation, nous avons ouvert le 5 janvier. A court terme, nous serons quatre à travailler ici. Nous avons un atelier (réparation de véhicules et poses d'accessoires), un espace de vente de camping-cars d'occasion, de la vente d'accessoires.*

L.M. : Quelle est la fourchette des prix d'un camping-car d'occasion ?

L.Mi. : *On a vraiment de tout. Comme nous proposons toutes les marques, nous avons tous les prix. Cela peut aller de 20 000 euros au minimum à 60 000 euros. Mais un camping-car d'occasion peut tout de même monter à 100 000 euros.*

L.M. : Comment avez-vous découvert l'univers du camping-carisme ?

L.Mi. : *On avait un membre de notre famille qui possédait un camping-car. Nous l'avons essayé et cela nous a plu. Lorsque je me suis décidé d'acquérir un véhicule, en allant chez le concessionnaire, il y avait un poste à pourvoir, j'ai postulé, ils m'ont pris. C'était le destin. C'est devenu à la fois mon métier et ma passion.*

Camping-Car des Hauts-de-France,
10-11 rue des Renardières, Z.A. des Renardières.
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.



Pourquoi Lens ?

« C'était le meilleur endroit pour s'installer. Nous sommes dans une zone d'activités au bord de l'autoroute, donc c'est très accessible et très visible. De plus, pour exposer les camping-cars, il me fallait beaucoup d'espace. Donc c'était l'idéal. Enfin, les autres commerçants de la zone sont très accueillants, ils sont venus se présenter. Il y a un bon état d'esprit. »

L'agence Lin Up est multiple : elle est à la fois une boîte de communication, un centre de formation et a pour mission le retour à l'emploi et la confiance en soi. Nassima Aït Ouali, gérante, explique le volet communication de Lin Up: « Nous sommes en mesure d'accompagner des entreprises pour des campagnes de communication, de leur apprendre à exister sur un réseau social ou encore de lancer leur site Internet. »

Côté formation, Nassima Aït Ouali mise sur des sessions plus courtes et surtout bien ciblées : « J'ai beaucoup travaillé avec des stagiaires pour des formations qui sont parfois très longues. Il vaut mieux cibler le besoin et axer le travail par modules. Nous proposons également des formations en matière de communication. »

Un coach pour vous servir

Enfin, la mission du retour à l'emploi et de la confiance en soi est assumée par Karim Zeddami, coach. « Je propose du coaching (savoir-être et savoir-faire) soit en groupe soit en individuel. On débute par un bilan de compétences et à partir de là, on établit une feuille de route », explique-t-il. Karim Zeddami explique également que le retour à l'emploi passe par une bonne connaissance du marché actuel: « Par exemple, avec la crise sanitaire, nous voyons bien que le métier de restaurateur est à la peine. Par contre, depuis la Covid, le marché de la livraison de repas à domicile est en plein boom. »

Lin Up, 22 rue Bayard.
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Téléphone : 03 21 76 97 10.



Pourquoi Lens ?

Pour Nassima Aït Ouali, le choix coulait de source : « Avant d'ouvrir Lin Up, j'exerçais déjà le métier de communicante à Lens depuis dix ans. J'habite Lens ! J'aime Lens ! C'est une ville magnifique. Il faut changer son image et j'aimerais y contribuer à ma façon. »

Du nouveau dans l'intérim

Deux nouvelles agences d'intérim ont vu le jour en ville. Présentations d'Interaction et de Toma Intérim

Depuis le 18 janvier, au 6 avenue Van-Pelt, l'agence d'intérim Interaction a ouvert ses portes. A l'entrée, quelques mots clés définissent l'ADN de cette agence : proximité, écoute, considération, bienveillance et confiance. C'est Sandrine Houbart qui est responsable de l'agence lennoise ainsi que celles d'Arras et d'Hénin-Beaumont. A ses côtés, Céline Boute, responsable commerciale et Clery Darras, assistant commercial et administratif. Avec un siège national à Rennes, Interaction compte 120 agences dans le pays dont six dans le Nord/Pas-de-Calais (Outre Lens, Arras, Hénin-Beaumont, il y a Douai, Boulogne et Lille). « Pour le moment, nous sommes en phase de prospection, » lance Sandrine Houbart, quelques semaines après l'ouverture du site lennois. L'agence est généraliste et propose de ce fait tous types d'emplois et tous types de contrats (CDI, CDD, intérim). « On s'adresse à tous les publics mais aussi à tous les employeurs (PME, artisans, grands comptes etc.). Par ailleurs, nous proposons à ces derniers des tests personnalisés pour leurs recrutements », note encore Sandrine Houbart.

«Travailler avec le public local»

Quelques rues plus bas, c'est au 56 bis de la rue René-Lanoy que Toma Interim a élu domicile. Sébastien Jacqmart, responsable régional chapote trois agences (Lens, Douai et Arras). « Toma Intérim a son siège national basé à Saint-Etienne. Il y a 42 agences en France, nous tablons sur 50 agences d'ici la fin d'année. Chez Toma Interim, nos trois secteurs d'activités majeurs sont la logistique, l'industrie et le BTP. On travaille avec le public local qui a souvent du mal à se déplacer », explique-t-il. CDI, CDD, Interim, tous les types de contrats sont proposés dans les offres d'emploi recensées chez Toma Interim. Des formations sont également dispensées au sein de l'agence, « pour le public mais également des formations internes que ce soit pour le juridique, l'administratif etc. On est en première ligne et on se doit d'être à la page, » termine Sébastien Jacqmart.



Interaction,
6 avenue Van-Pelt.
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
Tél : 03 21 45 86 40.

Toma Interim,
56B rue René-Lanoy.
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Tél : 03 72 27 00 90.



Pourquoi Lens ?

Pour Interaction, c'est le choix du cœur qui a primé puisque Sandrine Houbart a passé sa jeunesse dans le centre-ville de Lens où sa famille habitait place du Cantin. « Je suis Lennoise. Aujourd'hui, il y a un bassin d'emplois qui est en train de se développer et j'ai envie de faire partie de cette dynamique », explique la responsable d'agence.

Du côté de Toma Intérim, c'est la stratégie du groupe qui a été le facteur décisif. « Il faut savoir qu'une agence d'intérim rayonne sur 20 à 30 kilomètres. L'agence de Lens complète le secteur avec Arras et Douai, ce qui fait que notre zone fait entre 80 et 100 kilomètres avec les axes routiers que sont l'A1 et l'A21. »

Suite à la fermeture de l'école La Fontaine, La Vie Active avait décidé de racheter le bâtiment appartenant à la Ville. Le but : agrandir ses locaux qui jouxtent l'ancienne école. Après plusieurs mois de travaux, une vingtaine de travailleurs y ont élu domicile.

Ils s'appellent Franck, Maëva, Claude ou encore Marine. Ils sont boulangers, pâtisseries, chocolatiers, traiteurs et font partie de la vingtaine de travailleurs au sein de l'ESAT et encadrés par Bruno Decléf, moniteur principal et son adjoint Nicolas Klosowski.

Depuis novembre dernier, l'équipe a intégré les nouveaux locaux au sein de l'ancienne école La Fontaine totalement réaménagée pour l'occasion.



« Nous travaillons surtout pour les collectivités, les maisons de retraites, la restauration scolaire. Mais nous sommes aussi ouverts aux particuliers (NDLR : sur commandes), » explique Bruno Decléf. Chaque jour, les employés produisent par exemple 300 pains, 120 baguettes...

« Cela reste un lieu d'apprentissage »

« Au niveau du service traiteur, c'est surtout pour des réceptions (canapés, toasts etc.). Nous proposons également de la pâtisserie polonaise », continue le moniteur. Si, pour des raisons liées au contexte sanitaire, il n'y a pas eu d'inauguration officielle du bâtiment, Sylvain Robert a fait une visite des locaux en compagnie de Jean-Marie Alexandre, le président du Haut Conseil de la Vie Active et d'Alain Duconseil, président de la Vie active, vendredi 29 janvier. Le premier édile de la Ville de Lens était enthousiaste à l'issue de la visite : « C'est une belle réalisation. L'aménagement est bien pensé et bien structuré. Quelques part, on reste sur un lieu d'apprentissage ». Une très belle seconde vie pour La Fontaine.

Pour réserver vos commandes :
03 21 08 70 42



Cité éducative

Le centre socioculturel A. Dumas recevait courant février Madame Cabuil, Rectrice de l'académie de Lille, les élus et les partenaires de la cité éducatives pour la présentation des actions entreprises et des projets à venir. L'occasion pour Sylvain Robert d'affirmer l'implication de la Ville de Lens :

« On s'est lancé il y a un an dans ce projet en découvrant au fur et à mesure ce que ça pouvait occasionner. On a une dynamique qui se met en place et qui surtout aujourd'hui est bénéfique pour les enfants, les adolescents du territoire. C'est l'enjeu de base et donc, avec mon équipe (Jean-Pierre Hanon, Danièle Lefebvre) en charge de l'action éducative-réussite éducative - au niveau de la Ville de Lens, nous sommes vraiment mobilisés. Les 12% de notre budget de fonctionnement sur ce domaine-là montrent bien que c'est un sujet que l'on traduit concrètement dans le quotidien et que l'on porte collectivement ».



En complément des actions menées dans le cadre des cités éducatives et du Programme de réussite éducative, la Ville de Lens met en place un accompagnement à la scolarité dans les centres socioculturels pour permettre aux jeunes lensois de disposer d'outils favorisant leur réussite éducative.



« Vous rencontrerez un adulte dont l'objectif sera d'établir une relation de confiance avec votre enfant, de susciter sa curiosité, lui faire reprendre confiance, l'aider à l'organisation de son travail scolaire et de ses loisirs, d'être à l'écoute et disponible pour qu'il ait les meilleures chances de réussite à l'école. »

Danièle Lefebvre
Adjointe à l'enseignement et à l'éducation

Pour sa mise en place, les agents des centres socioculturels bénéficieront d'une formation avec l'Association ressource réussite éducative (ARRE) qui favorise l'accompagnement des structures et des territoires à la qualification des projets éducatifs. C'est en répondant à un appel à projets Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) à l'échelle des deux contrats de projets des centres socioculturels que la ville de Lens met en œuvre aujourd'hui cet accompagnement, en étroite collaboration avec l'école et les structures concourant à la coéducation des enfants.

Venez chercher vos pass numériques !

La distribution des pass numériques a débuté. Vous pouvez dès à présent demander un rendez-vous et vous présenter dans l'une des structures municipales listées ci-dessous. Un entretien déterminera si vous êtes éligible au dispositif et bénéficier d'un chéquier de 10 pass numériques.

• **Centre A. DUMAS** : 03 21 77 45 60
- mercredi 13h30-16h30
- jeudi 9h-11h et 13h30-16h30

• **Centre A. FLAMENT** : 03 21 76 09 23
- mardi 8h30-11h
- mercredi 8h30-11h
- vendredi 13h30-15h30

• **Centre VACHALA** : 03 21 77 45 55
- lundi 17h-19h (15h30-17h30 en période de couvre-feu)
- mardi 14h-16h
- vendredi 9h-11h

• **Centre communal d'action sociale** : 03 21 14 25 70
- sur rdv

Les bénéficiaires du pass numériques peuvent utiliser leurs chèques dans toutes les structures labellisées #APTIC (liste disponible sur : <https://www.aptic.fr/les-acteurs-qualifies/>)



C'est le formateur sur place qui déterminera avec le bénéficiaire l'atelier à suivre, en groupe ou en accompagnement individualisé.

La Municipalité a décidé de reconduire la dotation de masques de protection pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques lensoises. 100 000 masques supplémentaires ont ainsi été distribués (représentant une boîte de 50 masques / enfant).

Une nouvelle commande a été réalisée; l'objectif étant de garantir un masque par jour et par enfant jusqu'à la fin de l'année scolaire.



UN NOUVEAU CAMION POUR LES RESTOS DU CŒUR

Parce qu'il faut aussi aider ceux qui aident au quotidien, le Département du Pas-de-Calais a remis les clés d'un camion frigorifique aux Restos du cœur (secteur Artois - Lens), l'occasion de remercier ces bénévoles qui œuvrent au quotidien pour les populations les plus fragiles. A Lens, les restos du cœur tiennent une permanence :

- Au centre A.Dumas :
- Relais du cœur : tous les mercredis de 8h à 11h30 (novembre / fin mars)
- Distribution: tous les mercredis de 13h30 à 16h30 (avril / fin octobre)

Au cercle amical du 4:

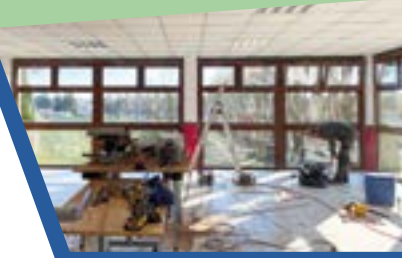
- Distribution et colis d'urgence : les lundis et jeudis de 9h à 11h.



CADRE DE VIE

COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet : dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr d'un calendrier de collecte des déchets. Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.

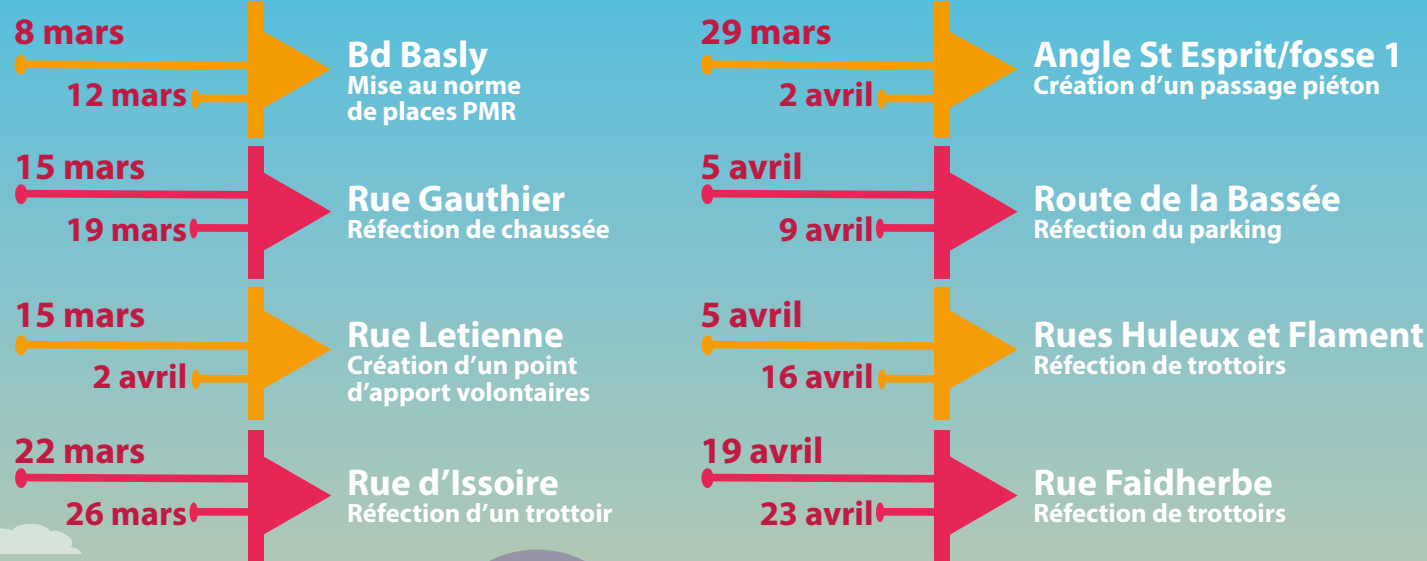


Après la halle Bertinchamps, c'est au tour de la salle Coubertin de faire peau neuve avec le remplacement des fenêtres et des portes d'accès au 1er étage. Coût : 135 176,98 €



En complément de l'avenue Van Pelt, c'est au bas du boulevard Basly qu'un second cordon boisé est en cours d'aménagement: une centaine d'arbres y seront plantés.

CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE



Susceptible d'être modifié en fonction des conditions climatiques et des mesures gouvernementales liées au covid. Les entreprises respecteront strictement les préconisations de sécurité sanitaire décidées par les autorités.

Les centres socioculturels toujours mobilisés pour nettoyer la nature !

Sur l'initiative de l'opération Hauts-de-France propres, nos trois centres socioculturels lensois poursuivent leur engagement en faveur de l'environnement et organisent le samedi 20 mars des ramassages dans chaque quartier lensois.

Quand ?
Le 20 mars 2021

Comment s'inscrire ?
En contactant le centre F. Vachala au 03 21 77 45 55, le centre A. Dumas au 03 21 77 45 60 et A. Flament au 03 21 76 09 23

Hauts-de-France
PRO-PRES
#hdfpropres



Résidence « Le clos du centre » top départ des travaux !

L'offre de logement se densifie davantage à Lens. Mardi 2 février, le maire Sylvain Robert a symboliquement lancé les travaux de démolition de l'ex-CPAM à l'angle des rues Decrombecque et François-Gauthier. A la place sera bâtie une résidence de logements de standing baptisée « *Le Clos du centre* ». Dominique Housieux, promoteur de cette vaste opération immobilière, était également présent. De fait, depuis janvier 2020, l'ancienne CPAM était en phase de désamiantage et de curage. Un procédé long mais inévitable dans le cadre d'une opération de démolition. Un an plus tard, il ne restait plus que les murs, les plafonds et le toit. Il était un peu plus de 9h ce mardi 2 février lorsque la grue commença à grignoter les hauteurs de l'ex-CPAM.

Après la démolition prévue sur deux mois viendra le temps de la construction de la résidence vers le mois de mai

Deux mois seront nécessaires pour que l'ancien bâtiment administratif morde la poussière. Vers le mois de mai débutera la seconde partie du chantier avec la construction de la future résidence haute de cinq étages. Une résidence qui a déjà du succès avant même d'avoir été érigée puisque, selon Dominique Housieux, « *les 66 logements (du T2 au T4) prévus sont tous vendus* ». La livraison est prévue pour le premier semestre 2023. Côté stationnements, un parking sera aménagé dans la cour intérieure de l'immeuble.

HOMMAGE



Jean-Claude Bois

Jean-Claude Bois s'est éteint le 10 février à l'âge de 86 ans. Le Lensois a eu une longue carrière politique commencée à partir de 1965 au sein du conseil municipal de Lens. Adjoint au maire de Lens, conseiller général puis député, Jean-Claude Bois s'était retiré de la vie politique en 2007.

« Il était de ceux qui donnent l'envie de s'engager dans la vie publique au service des autres. Inlassablement il a été disponible pour les habitants de Lens qui reconnaissent en lui cet attachement aux valeurs de solidarité et d'exemplarité »

souligne Sylvain Robert, Maire de Lens.

Celui qui était également chevalier de la légion d'honneur laisse un grand souvenir derrière lui avec plus de 50 années d'engagement politique pour Lens et le bassin minier.

Très triste à l'annonce de ce décès ! Je l'ai fréquenté depuis ma plus tendre enfance, nous nous considérons comme cousins, ma grand-mère paternelle ayant été sa nourrice à la cité 4, nous avons conservé des liens de tendresse, à défaut de proximité. C'était toujours avec beaucoup de joie et de complicité que nous nous retrouvions lors de différentes manifestations telles que le meeting aérien de Lens-Bénifontaine... Nous perdons un grand homme, très à l'écoute de ses concitoyens et très dévoué auprès de ses administrés.

Dany Demagny

Un grand Monsieur amateur de musique populaire, que j'ai croisé à plusieurs reprises et qui m'avait fait de réels compliments sur le projet «LOCAL». Le bassin minier perd une grande personne.

Christian Weytens

On perd un grand homme près de ses citoyens, très attaché aux associations de la région et à la culture des gens du Nord.

Maryse Francke

Triste nouvelle. Il a été également un très bon prof d'anglais au collège Michelet de Lens. J'en garde un très bon souvenir.

Corinne Agrain Boutroy

Encore une personnalité de la ville de Lens qui s'est éteinte après celle de Mr Charles DEPOORTER. D'une gentillesse extrême et toujours présent dans le monde associatif tel que la pétanque de la grande résidence dans les années 70/80 avec mon papa. Il venait souvent nous faire un petit coucou quand il en avait l'occasion. J'en garderai un très bon souvenir. Le Pétanque Club Lensois se joint à moi pour présenter nos plus sincères condoléances à la famille.

Dominique Havez

Un grand homme part, il a marqué une belle empreinte à sa ville. Je garderai de très bons souvenirs de Jean-Claude notamment la photo de moi dans ses bras quand j'étais bébé.

Pascal Philippe

Charles Depoorter



Charles Depoorter s'est éteint le 30 janvier, emporté par la maladie. Enseignant en mathématiques et natif de Loos-en-Gohelle, cette figure locale était très engagé en politique : adjoint d'André Delelis de 1977 à 1989, puis il a siégé au sein du conseil municipal de Sallaumines de 1989 à 2020. Charles Depoorter a également été conseiller général du canton Lens-Est de 1989 à 2015. L'année suivante, en 2016, il reçut des mains de Guy Delcourt - alors député - la légion d'honneur.

« Il n'aura cessé d'œuvrer pour le bien collectif », Sylvain Robert

« Charles Depoorter n'aura cessé tout au long de sa vie d'œuvrer pour le bien collectif, pour le bien de toutes et tous. Homme de conviction, altruiste, son action au service des habitants de la ville de Lens, du canton et du bassin minier restera un symbole de sa volonté de servir, » a souligné Sylvain Robert.

Un très grand homme vient de nous quitter. Si les Topaz Lensoises ont vu le jour c'est grâce à lui et Laurence Raison on ne pourra jamais assez les remercier. Sophie Chmielarski

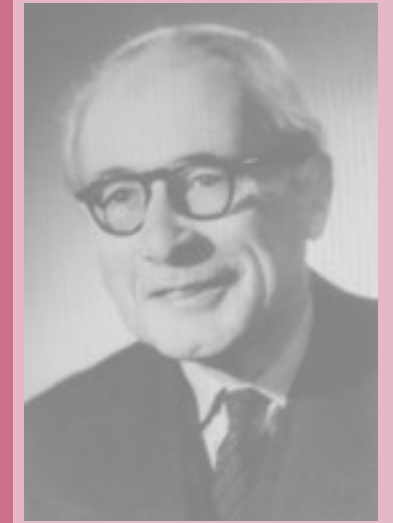
Je garde le souvenir d'un excellent prof de maths, tu peux reposer en paix après cette longue bataille. Denise Gorny

Triste nouvelle. Une personnalité chaleureuse et investie qui va manquer au territoire. Vincent Léna

Monsieur Depoorter était un grand homme, j'ai eu la grande chance de le connaître, il était très gentil. Encore un grand de ce monde qui disparaît sur la pointe des pieds. Catherine Guilbert

LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

«Les Lensois célèbres : Raymond DELABY»



C'est le 20 septembre 1891 que naît à Lens, rue de la Gare, Raymond Marie Florent Delaby, fils d'un comptable de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord et de Marie Rosa Beugin qui tient un commerce de chapeaux appelé « Au Bonheur des Dames ».

Aîné des trois enfants, Raymond Delaby est envoyé étudier chez les frères des écoles chrétiennes de Saint-Omer où il se révèle un élève très doué. Lors de ses vacances à Lens, il y a parmi ses amis la jeune sœur d'Amand Valeur.

Bachelier ès-sciences dès 1908, il se destine aux études de pharmacie dans lesquelles il entend satisfaire son goût de la chimie influencé peut être par son oncle Auguste Béhal. Il devient stagiaire dans l'officine de Mr Plouchart et s'inscrit à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. C'est un étudiant exceptionnellement talentueux qui obtient un premier prix dès son examen de stage de 1910, une médaille d'argent en première et en deuxième année et la médaille d'or à la fin de la troisième année avec à chaque fois une mention 'très bien'. En 1913, c'est donc en toute logique qu'il obtient le diplôme de pharmacien de première classe.

Dès le début de sa troisième année d'étude, il est nommé préparateur des cours de pharmacie. En 1913, il quitte Lens pour Paris où il est accueilli par Auguste Béhal et Amand Valeur. Ce dernier lui offre une place dans son laboratoire. Reçu premier au concours de l'internat des Hospices de la Seine, il est affecté à l'hospice département Paul Brousse.

En septembre 1914 Raymond Delaby s'engage dans l'armée pour cinq ans et, en tant que brancardier dans la 89ème division d'Infanterie et prend part aux combats en première ligne aux Chemins des Dames et à Verdun. Très gravement gazé à plusieurs reprises il est évacué vers Vitry-le-François

en juin 1916. Son courage lui vaudra la Croix de guerre avec citation.

Après plusieurs mois de convalescence, il est transféré au laboratoire de chimie de l'hôpital du Val de Grâce puis, en 1918 à celui de Georges Urbain à la Sorbonne. Son séjour auprès de cet illustre savant aura une grande influence sur son avenir, sa vocation de professeur et de chercheur. Il y prépare aussi son certificat de chimie appliquée qu'il obtient en octobre 1918 et entre à la Société Chimique de France.

Démobilisé en 1919, il devient préparateur de la chaire d'hydrologie et d'hygiène de l'École de Pharmacie sur la recommandation d'Amand Valeur et prépare le concours d'inspecteur des établissements classés auquel il est reçu premier le 16 décembre 1920.

Le 13 avril 1920, il épouse à Paris Christine, la fille du Docteur Monnier, médecin aux Mines de Lens. Il tient un poste de professeur à l'école professionnelle des vérificateurs des douanes qu'il abandonnera en 1938. Reçu premier au concours d'agrégation en 1926, il est agrégé de chimie à la faculté de pharmacie de Paris à partir de 1927.

Le 12 août 1928, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Il en sera nommé Officier en 1948. R. Delaby est aussi Commandeur des Palmes Académiques (1927), Chevalier du Mérite Agricole et Officier de l'Instruction publique (1932). Il reçoit également de nombreuses distinctions à l'étranger où il voyage (Suisse, Canada, Liban, Syrie, Égypte, Espagne, Maroc, Italie, Roumanie).

Après plusieurs affectations, il est nommé dans la chaire de chimie analytique en 1937, puis est transféré sur sa demande dans la chaire de pharmacie chimique en 1939.

Alors qu'il peut à la fois chercher, enseigner, écrire et conseiller, il est à nouveau mobilisé

le 1er septembre 1939 comme Pharmacien-commandant au cabinet de Raoul Dautry, le ministre de l'Armement où il est affecté à l'Etat-major de l'Armée pour la défense contre les gaz de combat. Il ne sera libéré de ses obligations qu'après la débâcle de juin 1940.

Chef du service des établissements classés de la Seine, il est élu à l'Académie de médecine en 1950, préside de nouveau la Société Chimique de France et siège dans de nombreux conseils ou commissions où son talent et son savoir sont appréciés.

En 1958, sa santé décline et ses poumons dans lesquels restaient des séquelles des gaz de 1914 le font souffrir. Il est devenu presque aphone lors qu'il décède brutalement le 2 juin 1958 d'une infection pulmonaire. Il est inhumé dans le cimetière de Nogent-le-Roi (Eure et Loir).

Le 17 avril 1963, est créé un « Prix Raymond Delaby » destiné à encourager la recherche de procédés susceptibles de remédier aux nuisances provenant de l'industrie.

Le conservatoire s'adapte également aux restrictions sanitaires

Si le premier confinement (entre mars et mai 2020) avait abrégé la saison 2019-2020 du conservatoire Frédéric-Chopin, celui de cet automne a mobilisé des moyens afin de s'adapter à cette crise pour continuer de proposer des cours aux élèves. « Depuis plusieurs semaines, nous avons mis en place des visio-cours dans nos 17 classes. Grâce au logiciel Teams, les 27 professeurs peuvent donner des cours à distance via une webcam installée sur leur ordinateur, » explique Michel Corenflos, directeur de la structure. Selon lui, toutes les disciplines musicales ainsi que le solfège peuvent être apprises par ce type de procédé. « Le but est également de ne pas rompre le lien avec les élèves grâce à un système informatique respectant le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) », termine-t-il. Un concert du conservatoire enregistré sur la scène du Colisée



Fin janvier, plusieurs professeurs de musique du conservatoire Frédéric-Chopin se sont retrouvés sur la scène du Colisée pour enregistrer un concert sous la houlette de Michel Corenflos. « Cette pièce s'appelle *Les incroyables aventures de Mister Fogg* qui est inspirée du *Tour du Monde en 80 jours* de Jules Verne, » explique le directeur du conservatoire. Pendant plus de cinquante minutes, les sons des flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, trompettes, cors, trombones, tubas, percussions ont résonné à l'intérieur de l'enceinte culturelle. Un narrateur était également présent lors de ce concert enregistré pour être diffusé à terme sur la future plateforme numérique du conservatoire. « C'est un projet que nous portons. On pourra y retrouver des concerts enregistrés mais également des présentations des différents professeurs et de leurs instruments », annonce Michel Corenflos.

“La crise que nous traversons nous oblige à innover dans notre façon de travailler pour maintenir un service public de qualité en dépit des contraintes plus ou moins lourdes de ce contexte incertain. Le premier confinement a pris tout le monde par surprise. Il convenait d'en tirer des leçons pour l'avenir.”

Les professeurs du conservatoire ont pu mesurer combien il était important de trouver les moyens de garder un lien avec leurs élèves pour qu'ils puissent continuer à bénéficier d'un enseignement de qualité malgré les restrictions liées à la crise sanitaire.

C'est ainsi que la décision a été prise d'équiper les salles du Conservatoire en matériel informatique pour assurer un enseignement à distance lorsque cela s'avère nécessaire.

Le travail en transversalité des services de la ville a permis que cela se mette en place afin que les enseignants puissent travailler rapidement dans des conditions adaptées.

Les professeurs se sont, par ailleurs, beaucoup investis pendant la période de fermeture de l'établissement pour développer une plate-forme à destination des élèves, outil qui leur permettra d'avoir accès à des vidéos pédagogiques réalisées en interne par le service culture et qui pourra être enrichi des nombreux projets de l'établissement.

C'est un très bel exemple de l'engagement des agents de la ville pour remplir leurs missions au service du public et défendre une part essentielle de nos vies, les pratiques artistiques et culturelles.”



Hélène Corre,
Adjointe à la culture, au patrimoine, à l'attractivité et au tourisme.

Entretien avec Zahir Oudjani directeur du Colisée :

« *L'Avenir nous le dira* », c'est la pièce de théâtre, au titre prémonitoire, qui devrait pouvoir se jouer au Théâtre Municipal le Colisée, le 24 avril prochain, si bien entendu le contexte sanitaire le permet !

« *Si le contexte sanitaire le permet !* » Derrière cette phrase se cachent des enjeux culturels et sociétaux qui dépassent de très loin le cadre de la simple décision relative à la réouverture d'un lieu culturel.

Rouvrir le théâtre le Colisée c'est tout simplement faire face à un contexte (fluctuant), s'y adapter et se préparer à la reprise qu'elle soit à très court terme ou pas.

Il faut donc anticiper et se préparer, sans avoir pour autant de certitudes **sur une date de reprise qui restera de toute façon,**

hypothétique.

Néanmoins, la Municipalité consciente des enjeux, avance, se projette en se donnant des perspectives qui répondent avec pragmatisme et cohérence, aux attentes des usagers de la Culture ainsi que de toutes les composantes de la chaîne culturelle.

La Municipalité a donc fait le choix raisonné d'ouvrir dès lors que les autorités compétentes l'auront décidé, mais en respectant les fragiles équilibres programmatiques liés aux disponibilités des artistes et aux capacités d'accueil du théâtre.

Le jeu des programmations, déprogrammations, reports et annulations nous a obligé à déconstruire et reconstruire notre calendrier culturel, en l'adaptant aux possibilités offertes, pour vous garantir dans une nouvelle temporalité la presque totalité des artistes prévus pour la saison 2021/2022.

Dès la reprise de notre saison et jusqu'à l'automne 2021 nous accueillerons entre autres artistes, François Berléand, François Xavier Demaison, Vérino, Bernard Mabilie, Cali, Kyle Eastwood, Cali, Abd Al Malik, Benjamin Biolay (victoire de la musique), Baffie etc...



©yann Orhan



©Patrick Casté



©Avel Trel



info et billetterie sur :

- billetterie.villedelens.fr
- [site de la ville de Lens / rubrique Colisée](#)
- [facebook de la ville](#)
- [facebook théâtre le Colisée](#)

Dans l'attente de revenir vers vous, nous restons à votre disposition pour toute information relative, à la programmation, aux modalités de remboursement soit par messagerie : billetterie@ville-lens.fr ou par courrier adressé au théâtre Municipal le Colisée de Lens, 12 rue de Paris 62300 Lens.

Tous ces grands noms qui font du Colisée une place forte de la Culture, qui contribue au rayonnement de notre Ville.

Il est évident que nous restons tous, suspendus aux décisions du gouvernement et que nous mettrons tout en œuvre, dans des conditions optimales de sécurité et de confort, pour vous accueillir très bientôt pour une fin saison de folie qui nous rappellera combien la culture est importante dans notre vie.

On a hâte de vous retrouver !

Le Louvre-Lens depuis chez soi !

Le Louvre-Lens vous propose des activités à distance et à la médiathèque du musée, toutes gratuites et sur réservation pour le mois de mars.

DES ATELIERS À DISTANCE POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

Ateliers enfants-parents (enfants de 3-4 ans avec parent(s))
Afin de partager un moment créatif avec ses plus jeunes enfants depuis chez soi, les équipes du musée proposent de stimuler créativité et imagination, avec le matériel disponible sous la main, par un atelier à réaliser pas à pas.
Les mercredis à 11h / Durée : 45mn / Gratuit, sur inscription

Ateliers familles (dès 6 ans)

Le musée expose des œuvres inspirantes ! En compagnie des équipes, les familles participent à un atelier de création en direct du musée, avec du matériel simple, disponible à la maison.
Les mercredis, samedis et dimanches à 14h30 / Durée : 1h / Gratuit, sur inscription

Ateliers adultes

Le musée propose de tester à distance une pratique plastique et de réveiller l'artiste qui sommeille en chacun.
Les samedis à 10h / Durée : 1h / Gratuit, sur inscription

Lectures enfants (de 3 à 5 ans)

Parce que le musée a de nombreuses histoires à raconter, l'équipe du musée embarque les plus petits pour des voyages immobiles et illustrés à travers les œuvres et leurs récits fantastiques.
Les dimanches à 10h / Durée : 30mn / Gratuit, sur inscription



Louvre-Lens
Ateliers à distance
sur : louvre-lens.fr

DES VISITES À DISTANCE DÉCOUVERTES POUR TOUS

En direct depuis le musée, les visiteurs sont invités à découvrir ses galeries et ses espaces de manière privilégiée.

Visite guidée en Galerie du temps

Les mercredis à 15h et week-ends à 11h30 et 15h
Durée : 45mn / Gratuit, sur inscription

Visite guidée « BÂMIYÂN – La falaise et la grotte »

[à partir du 12 mars]
Découverte des trois œuvres du photographe Pascal Convert présentées en Galerie du temps et dans le Pavillon de verre à partir du 11 mars 2021
Les mercredis et week-ends à 16h / Durée : 20mn / Gratuit, sur inscription

LA MÉDIATHÈQUE DU MUSÉE ACCUEILLE LE PUBLIC POUR DES LECTURES ET ATELIERS EN AUTONOMIE

Le Centre de ressources du Louvre-Lens ouvre ses portes tous les jours (sauf le mardi) de 14h à 17h. Ateliers en autonomie (sur réservation), consultations d'ouvrages, accès à un ordinateur et à internet : chacun est le bienvenu pour un temps créatif, de détente ou de travail, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire.

Ouverture tous les jours sauf le mardi, de 14h à 17h

Lectures enfants (de 3 à 5 ans)

Parce que le musée a de nombreuses histoires à raconter, l'équipe du musée embarque les plus petits pour des voyages immobiles et illustrés à travers les œuvres et leurs récits fantastiques.
Les mercredis et dimanches à 16h
Durée : 30mn / Gratuit / Au Centre de ressources du Louvre-Lens, sur réservation (jauge limitée)

ET TOUJOURS, LE BLOG MON LOUVRE-LENS POUR VIVRE L'EXPÉRIENCE DU MUSÉE À LA MAISON

Seul ou avec vos enfants, vivez des moments créatifs et ludiques grâce à une série d'activités à faire à la maison, puis partagez vos créations sur cette page collaborative !

Rendez-vous sur :
www.louvre-lens.fr/mon-louvre-lens



Les numéros d'urgences

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Médecins de nuit,
week-end et jours fériés :
03 21 71 33 33
Accueil des sans abris : 115
Enfance Maltraitée : 119
Maltraitance personnes
âgées : 0892 68 01 18

Pour contacter votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86
Numéro gratuit : 0800 167 167
www.villedelens.fr

Structures municipales

Colisée : 03 21 28 37 41
Médiathèque : 03 21 69 08 30
Conservatoire : 03 21 49 58 73
École de dessin : 03 21 43 73 39
CCAS : 03 21 14 25 70
Centres socioculturels
François Vachala : 03 21 77 45 55
Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60
Annie Flament : 03 21 76 09 23
Relais des Assistantes
Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

www.villedelens.fr
mairiedelens
03 21 69 86 86
lensmaville
YouTube / villedelens



L'AGENDA

MARS

Le vendredi 12 mars
Don du sang
9h - 14h / I.U.T de Lens / sur RDV

Le jeudi 18 mars
Don du sang
12h - 18h / Cercle Amical de 4 / sur RDV



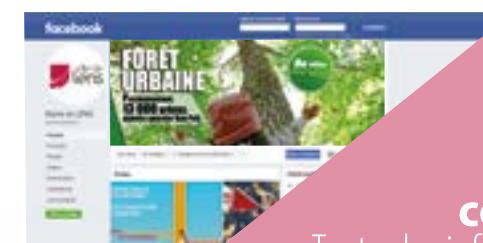
Du 31 mars au 26 juillet
Exposition
«Les tables du pouvoir»
Louvre-Lens



INFOS



La ville de Lens recrute, retrouvez toutes les offres d'emplois sur site internet de la ville, rubrique : Nos offres d'emplois.



de 28 000 abonnés
Suivez l'actualité de la ville en temps réel sur la page facebook : [mairie de lens](https://www.facebook.com/mairie.de.lens)

Restez informés, restez connectés !
Toutes les informations utiles

Retrouvez l'essentiel de l'information lennoise sur le site : villedelens.fr



Majorité municipale Lens toujours

Cela fait maintenant un an que notre pays vit une crise sanitaire inédite par son ampleur et qui bouscule toujours notre quotidien. Malgré ce contexte, votre équipe municipale n'a jamais stoppé son action. Au fil de l'évolution de la pandémie et du flot de mesures gouvernementales, nous continuons plus que jamais d'être à vos côtés, de tout mettre en œuvre pour vous accompagner à passer cette période difficile, de transformer notre ville en entreprenant de nouveaux grands chantiers tout en finalisant ceux déjà engagés.

Le 10 février dernier, le premier budget de la mandature 2020-2026 a été adopté par la majorité municipale. Il est le reflet des grands axes qui figuraient dans notre programme politique. A l'occasion de ce vote, l'opposition municipale a déploré notre manque d'ambition pour notre ville préférant l'incantation aux réelles propositions !

Nous lui répondons que ce budget 2021 est plus qu'ambitieux: il est audacieux et ne fait pas place à la résignation!

Avec le mois de mars arrive le printemps. Un rayon de soleil, une température plus douce et voilà qu'explose un besoin de retrouver certains petits plaisirs de la vie : le grand air, la balade, le sport... dans une ville qui change, bouge, vit et vibre au rythme de son temps; dans une ville qui affiche son engagement écologique fort, en termes d'équipements comme en termes de pratiques quotidiennes.

En ayant choisi le parti d'associer étroitement la population aux choix des projets, c'est aussi une fierté qui se partage dans ce changement déjà partout perceptible. De la remarque de détail sur l'environnement d'un square, comme celle sur la découverte d'aménagements et de créations naturels d'importance, telle la plantation des premières centaines d'arbres de la forêt urbaine, avenue Van Pelt.

Dans les mois à venir l'actualité s'épanchera sur d'autres sujets : la piste finlandaise au pourtour du complexe Léo-Lagrange, qui pourrait devenir ce jalon d'un grand site nature englobant les berges du canal de la Souchez, la forêt, le parc de la Glissoire... Le dossier est déjà grand ouvert.

Covid ou pas, dans tous les secteurs : économiques, sociaux, éducatifs, culturels... les projets prendront la même exigence d'efficacité, de rapidité et de réponses réfléchies et pertinentes.

Portés du vent de votre confiance, de votre soutien, le cap est tenu ferme.

Nous aspirons toutes et tous à des jours meilleurs !

Vos élus PS-PCF-MDC-écologistes -société civile

Lens bleu marine

LA MAJORITÉ SOCIALO-COMMUNISTE REFUSE DE BAISSER LES IMPÔTS – Lors du dernier conseil municipal, une délibération visant à fixer les taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti a été approuvée par la majorité. En effet, Sylvain Robert souhaite financer l'augmentation du train de vie de la Municipalité en maintenant une pression fiscale élevée avec un taux à 38.88 % pour le bâti et 94.05 % pour le non bâti. Le même raisonnement est d'ailleurs appliqué à la CALL avec l'augmentation de la TEOM dont l'impact annuel sera une hausse de 28 € par foyer et de 35 € pour un commerce. Alors que le marché de l'immobilier à Lens est en crise, nous devons plus que jamais redevenir attractifs en envoyant des signaux positifs aux futurs investisseurs et propriétaires en baissant les taux d'imposition comme nous le proposons. Malheureusement, il semble plus facile pour Sylvain Robert d'augmenter son indemnité de maire de 42.2 % que de baisser les impôts !

B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

Agir pour Lens

Expression politique non transmise.

Lens verts l'avenir

Quelles sont les valeurs de la majorité quand le RN se félicite publiquement des orientations politiques du maire de Lens ? En attendant ils augmentent la taxe sur les ordures ménagères dans un contexte de crise sanitaire et sociale, trahissant leur promesse de ne pas augmenter les impôts. Nous, nous prônons une politique de réduction des déchets incitative et non punitive. Naceira VINCENT EELV



Sylvain Robert
Maire de Lens

Reçoit sur rendez-vous

Demande de rendez-vous sur
www.villedelens.fr
ou par téléphone au
03 21 69 86 86



Jean-Pierre Hanon
1^{er} adjoint

- Action sociale
- Réussite éducative

Reçoit sur rendez-vous



Fatima Ait Chikhebbih
2^{ème} adjointe

- Jeunesse
- Centres socioculturels
- Politiques familiales
- Espace d'Accueil et de Service aux Usagers
- Législation funéraire

Permanence de 9h à 10h30
le 1^{er} et 2^{ème} jeudi au centre F.Vachala
le 3^{ème} et 4^{ème} jeudi au centre A.Dumas



Arnaud Desmaretz
3^{ème} adjoint

- Relations économiques et commerciales
- Travaux

Permanence le lundi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Cécile Bourdon
4^{ème} adjointe

- Logement
- Urbanisme réglementaire

Permanence le jeudi
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Thibault Gheysens
5^{ème} adjoint

- Personnel de la ville
- Finances
- Vie associative

Permanence le jeudi de 11h à 12h
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Hélène Corre
6^{ème} adjointe

- Culture et patrimoine
- Attractivité
- Tourisme

Permanence le mercredi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



Jean-François Cecak
7^{ème} adjoint

- Politique sportive

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Danièle Lefebvre
8^{ème} adjointe

- Enseignement
- Éducation

Permanence le mercredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville



Pierre Mazure
9^{ème} adjoint

- Sécurité
- Tranquillité publique
- Concertation
- Commande publique

Permanence le vendredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Sandrine Lagniez
10^{ème} adjointe

- Petite enfance

Permanence le mardi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Farid Boukercha
11^{ème} adjoint

- Politique de la ville

Permanence le lundi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous le 3^{ème} lundi du mois



Laure Mephu Nguifo
12^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Est
- Aménagement du territoire (NPRU) et (ERBM)

Permanence de 14h à 16h
le 1^{er} 3^{ème} et 5^{ème} mardi au centre A.Dumas
le 2^{ème} et 4^{ème} mardi au centre A.Flamant



Jean-Christophe Desoutter
13^{ème} adjoint

- Quartier Lens Centre
- Développement durable

Permanence le mercredi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville



Josette Chochoi
14^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Ouest
- Inclusion scolaire

Permanence le vendredi de 14h à 16h
au centre F.Vachala



Yvette Mazereuw
Conseillère municipale déléguée

- Personnes âgées

Permanence le jeudi de 14h à 16h
au CCAS



Dominique Réal
Conseiller municipal délégué

- Économie sociale et solidaire

Permanence 1 jeudi sur 2 de 10h à 12h
au CCAS / informations en mairie



Chérif Oudjani
Conseiller municipal délégué

- Animation sportive

Permanence le mercredi de 11h à 12h
à l'hôtel de ville



Michèle Masset
Conseillère municipale déléguée

- Accompagnement des personnes en situation de handicap

Permanence le mercredi de 14h à 17h
au CCAS



Jacques Hojnatzki
Conseiller municipal délégué

- Bâtiments et accessibilité

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Christiane Nion
Conseillère municipale déléguée

- Cérémonies patriotiques

Permanence le mardi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous

LOUVRE

Lens



LES TABLES DU POUVOIR

EXPOSITION - 31 MARS - 26 JUILLET 2021

■ UNE HISTOIRE DES REPAS DE PRESTIGE ■